

## Saint-Puy : Recensement de la population 2017

Cliquer sur le texte pour l'agrandir

A compter du 09 janvier 2017, Marie-Claude LARRIEU et Cécile MOREAU, distribueront dans chaque boîte aux lettres le document général d'information « Recensement de la population, Enquête de recensement de 2017 ».



A partir du 19 janvier 2017, elles se rendront à votre domicile, munies d'une carte officielle les accréditant et vous permettant de leur réserver le meilleur accueil. L'agent recenseur vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra les documents papier en main propre et pourra vous aider à les compléter. En cas d'absence, vous trouverez un avis de passage dans votre boîte aux lettres.

La participation des habitants est essentielle et obligatoire.

Les réponses seront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Monsieur le Maire remercie par avance la population de SAINT-PUY pour sa participation.